



Les Métiers de l'Alimentation
Membre fondateur UPA

Flash infos

n°304 – 28 juillet 2016

Les Métiers du Goût - Le Goût du Métier



Commission des comptes commerciaux de la nation

Le 1^{er} juillet s'est réunie la commission des comptes commerciaux de la nation. L'INSEE a présenté le dernier rapport des comptes commerciaux du commerce. Il apparaît que le secteur de l'artisanat et du commerce spécialisé alimentaire est en hausse régulière en volume depuis deux ans. Un point sur l'emploi salarié a été fait. La CGAD a rappelé l'importance de l'emploi non-salarié dans certains secteurs.

UEAPME Food Forum

Le Food forum de l'UEAPME s'est réuni le 5 juillet à Bruxelles. Un représentant de la DG SANTE est intervenu sur le dossier de l'acrylamide. Le pain et les frites trop grillés font notamment partie des produits sensibles et des bonnes pratiques doivent être mises en place. Un second représentant de la DG SANTE est venu présenter la volonté de la Commission européenne d'améliorer l'hygiène dans les entreprises et plus particulièrement dans les plus petites. Elle a confié à l'EFSA le soin de mettre en place des diagrammes types de fabrication sur lesquels une analyse des risques sera faite. Ces outils pourront servir aux entreprises dans le secteur duquel il n'y a pas de guides de bonnes pratiques d'hygiène. Une prochaine réunion a été fixée le 5 octobre.

Conseil National de l'UPA

Le Conseil National de l'UPA s'est réuni le 6 juillet. Les membres du Conseil ont fait un point sur la loi El Khomri et en particulier sur la rencontre des Présidents avec le Premier Ministre et la Ministre du Travail. Ils ont également échangé sur les débats qui se sont tenus sur la loi Sapin au Sénat. Un point sur l'ensemble des déplacements du Bureau en région dans le cadre de la préparation des Elections aux Chambres des métiers et de l'artisanat a également été effectué. Ces déplacements devront être renouvelés à l'avenir.

CNC agroalimentaire

La DGCCRF a fait un point sur les contrôles réalisés dans les entreprises suite à l'application du règlement INCO sur l'information des consommateurs et plus particulièrement sur l'obligation d'indication des allergènes à déclaration obligatoire (ADO) pour les denrées non-préemballées. Il apparaît manifestement que les entreprises n'appliquent pas cette nouvelle obligation. La DGCCRF a rappelé la nécessité d'une information écrite, lisible, accessible et visible pour le consommateur. Elle a reconnu le travail des organisations professionnelles et du temps nécessaire pour que cette obligation devienne une réalité dans les entreprises. La DGCCRF a cependant indiqué qu'après avoir été pédagogique, le contrôle serait maintenant répressif. Les représentants de la CGAD ont rappelé le travail réalisé par les organisations professionnelles et ont mis en avant la problématique de l'information en matière de contaminations croisées et de présentes fortuites d'ADO. La question de la dérogation à la déclaration nutritionnelle a fait également l'objet d'une discussion au sein du CNC.

Retrouvez toute notre actualité et nos informations sur :

www.cgad.fr - www.metiersdelalimentation.fr - www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr



Les Métiers du Goût - Le Goût du Métier



Commission qualité, environnement et consommation

La Commission qualité, environnement et consommation de la CGAD s'est réunie le 7 juillet. La Commission s'est penchée sur de nombreux sujets qu'il s'agisse de l'obligation d'information relative aux allergènes à déclaration obligatoire ou du report de l'entrée en application de la transparence des contrôles. Les dossiers européens liés à l'acrylamide ou au mandat de l'EFSA sur les petites entreprises alimentaires ont également été traités. Enfin, un point a été fait notamment sur les sanctions en matière d'accessibilité ou sur la réalisation d'une affiche d'information du consommateur sur l'interdiction de certains sacs en plastique.

CNC plénier

Le Conseil National de la Consommation s'est réuni en formation plénière le 8 juillet. Un point a été fait sur la médiation de la consommation et l'agrément de nouveaux médiateurs. Un groupe de travail sur les avis en ligne sera mis en place dès septembre prochain. Le dossier de l'application du règlement sur l'information des consommateurs a également été examiné en CNC plénier. En réponse à l'UFC Que Choisir qui avait pointé du doigt la non-application de l'indication des allergènes pour le non-préemballé par les professionnels, le représentant de la CGAD a rappelé le temps nécessaire pour mettre en place cette nouvelle obligation et a fait les mêmes remarques qu'en CNC agroalimentaire.

Stratégie de développement de la mobilité propre

Le 8 juillet s'est tenue une réunion sur la stratégie de développement de la mobilité propre dans le cadre de la préparation du plan pluriannuel de l'énergie examiné lors du Conseil national de la Transition écologique du 13 juillet. Le plan de la mobilité propre prévoit en particulier le développement de nouveaux véhicules moins polluants et d'infrastructures de recharge mais aussi des chartes de logistique propre au niveau des collectivités territoriales. Cette stratégie tient compte de remarques formulées précédemment par la CGAD qui suit ce dossier pour le compte de l'UPA.

Tableau de bord des chiffres de l'artisanat de l'ISM

Le COPIL sur le tableau de bord des chiffres de l'artisanat s'est réuni le 10 juillet. Les orientations du nouveau baromètre trimestriel sur les chiffres de l'artisanat ont été présentées. Le 1^{er} baromètre devrait sortir en septembre prochain.

Section « mutations du commerce et nouveaux usages clients »

La section sur les mutations du commerce, section mise en place au sein de la Commission de concertation du Commerce (3C), s'est tenue le 12 juillet. Philippe MOATI d'ObSoCo est intervenu sur la nouvelle révolution commerciale qui va pousser les acteurs à faire du commerce de « précision ». Une place devra être laissée au « service » sous toutes ses formes. L'extension d'Amazon, notamment sur l'alimentaire, a été évoquée à plusieurs reprises ainsi que le développement du collaboratif et de l'« ubérisation » pour la livraison. Une nouvelle réunion de la section est prévue le 6 septembre.



Les Métiers du Goût - Le Goût du Métier



Rencontre CNA Alimentaire

Le 13 juillet, la CGAD était invitée à participer à Bruxelles à une première rencontre avec une délégation de représentants de la CNA, organisation professionnelle italienne qui représente l'artisanat et les petites entreprises et plus particulièrement CNA Alimentare pour le secteur alimentaire : boulangers, pâtisseries, brasseurs, chocolatiers, fabricants de pâtes fraîches, professionnels de la transformation de la viande,... Au début de cette réunion était conviée la cheffe d'unité de la DG SANTE afin d'intervenir sur l'état d'avancement du projet de règlement sur les contrôles officiels, actuellement en phase finale. Des problématiques similaires sur les contrôles officiels entre la France et l'Italie ont été relevées. Le représentant de la CGAD a présenté les différentes activités couvertes par la CGAD. Les représentants italiens souhaitent nouer des contacts avec les représentants français car la taille des entreprises est similaire et il y a une volonté commune de valoriser les produits et les savoir-faire professionnels.

Réunion sur l'origine

Une réunion interministérielle a eu lieu le 27 juillet sur l'expérimentation de l'obligation d'étiquetage de l'origine du lait et des viandes utilisés comme ingrédients dans les denrées préemballées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2018. Le projet de décret notifié à Bruxelles et accepté par la Commission européenne a été examiné le 26 juillet par le Conseil d'Etat qui l'a validé. A ce stade des discussions, il est prévu de considérer le « lait » comme ingrédient selon la définition de l'Organisation Commune des Marchés (OCM) et cette obligation devrait concerner le lait dans les produits laitiers selon la définition également de l'OCM. Quant aux viandes, pour le moment il s'agit de rendre obligatoire l'indication de l'origine des viandes (bovine, porcine, ovine, caprine et volailles) en tant qu'ingrédient au sens de viandes, préparations de viandes et viandes séparées mécaniquement dans n'importe quelle denrée alimentaire. Le Ministère de l'agriculture semble vouloir étendre la notion de viande en tant qu'ingrédient également à la charcuterie, ... Hormis les points de clarification essentiels à discuter, il a été également question des seuils, c'est-à-dire les quantités de lait ou de viandes incorporées dans les recettes à partir desquelles une obligation d'étiquetage est obligatoire. Les associations de consommateurs présentes ont souhaité que les seuils soient les plus bas possible afin de mieux informer les consommateurs, ce qui n'est pas forcément l'approche de certains acteurs économiques. La CGAD a souhaité que les critères qui doivent rester pragmatiques se stabilisent rapidement afin de pouvoir informer dans les meilleurs délais les entreprises concernées et que le Ministère de l'agriculture diffuse rapidement le projet de décret ainsi que tout texte utile à la préparation de la prochaine réunion qui se tiendra fin août.

Nouveautés sur le site CGAD

Actu : [Création d'un certificat « qualité de l'air » pour les véhicules](#) et [Interdiction de certains sacs en plastique](#)

L'équipe de la CGAD vous souhaite un agréable été.